Société des instituteurs catholiques de la Suisse allemande

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **21 (1892)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

reux. C'est Dieu qui nous a donné le travail. Quel plaisir de travailler lorsqu'on est en bonne santé. On voit de grand matin le cultivateur sort avec des outils pour aller travailler a la campagne, afain que ses terre lui rapporte d'avantage.

6. Note 3.

Annoncer à un ami le retour inattente de ton frère de L'étranger

Ton arrivé ma beaucoup étonné tu me dissais que tu alais a L'étranger pour 4 ans.

Et tu te croyais de pouvoir amasser de la fortune.

Tu aurais mieux fait de resté avec tes parents pour leur aider.

Maintenan du sais que les pierres sont aussi dur à l'étranger que chez-nous.

7. Note 4.

Cher ami

Je viens t'annoncer la rive de ton frère Il est arrivee dimanche chez mois. Je ne le reconnaissent plus. Il est un baux jeune homme. Il ma dit qu'il vous lait allerent vous trouver un de sejours On a eu on grand plaisir quant on la vu arriver.

En attende de tes réponce je reste ton dévouée amie

8. Note 4.

rouMou le 16 octoubre

voulévouman on vouzé un peu dareja a acheté queleque souti pour que ge puise travaillé de Moumètteu il en fou prouquure qèleque sin avan que sanonalle plu run pou travallè ge vous sa Nouse que se travalle toujours du Mason cheure en qule ge me réquoumade beur a vou resevè me sancheure salutaton.

9. Note 5.

Fairrevrè sa il mefait tinvra plaisir de terevoir il à deux sanet cejeteparevu il tefoudra mècrire une réponse ô pluvete

Resevémésinsait sa lu tation

(A suivre.)

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES

DE LA SUISSE ALLEMANDE

Le 11 octobre dernier, 150 hommes d'école environ se trouvaient réunis à Lucerne pour constituer une Société catholique des cantons allemands. Un office célébré dans l'église des Jésuites pour les instituteurs défunts précéda l'ouverture de la séance. A 10 heures, le Congrès se trouvait réuni dans la salle du Grand Conseil sous la présidence de M. le doyen Tschopp, inspecteur scolaire fribourgeois. On y remarquait, M. Fischer, directeur de l'Instruction publique de Lucerne; M. Winert,

directeur de l'Instruction publique de Schwyz, et plusieurs professeurs, inspecteurs, etc. Le conseiller national Schmid, d'Altorf; M. Wyrsch, directeur de l'Instruction publique de Nidwald; M. Wyss, curé de Baden; M. Keiser, recteur du Collège de Zoug, avaient adressé des dépêches pour excuser leur absence.

Après la prière, M. le Président prit la parole pour démontrer la nécessité de s'unir en présence du flot montant du matérialisme qui envahit tous les domaines de l'activité intellectuelle et qui menace nos écoles. Il fait voir en outre que l'association seule permettrait de créer un organe central, une bibliothèque et une exposition scolaires, etc. Stimuler le zèle de l'instituteur, améliorer sa situation matérielle, conserver la foi dans le cœur du maître et dans celui de l'enfance, tel est le triple but que le Président assigne aux efforts de l'assemblée.

Le projet de statuts présenté par le Comité provisoire fut adopté dans son ensemble avec quelques modifications. Nous avons été heureux d'apprendre que la Société avait ouvert ses rangs non seulement aux instituteurs proprement dits, mais encore aux autorités scolaires des communes et aux curés.

La discussion des statuts étant close, on passa à la lecture de divers rapports, entr'autres d'un travail de M. le conseiller national Schmid, d'Uri. On dut renoncer, faute de temps, à la lecture d'une étude très remarquable de M. Baumgartner, directeur d'Ecole normale, sur le but que doit se proposer la pédagogie catholique.

Le Congrès procéda ensuite aux nominations prévues par les statuts. Il a constitué son Comité pour deux ans de la manière suivante : M. le doyen Tschopp, président; M. le Directeur Baumgartner, vice-président; M. Erni, instituteur secondaire à Altishofen, secrétaire; M. Frey, instituteur à Einsiedeln, caissier; M. Locher, inspecteur scolaire à Gossau, membre.

Un banquet, à l'Hôtel national termina cette fructueuse journée.

Après avoir rapporté brièvement la formation de cette nouvelle Société, il ne nous reste plus qu'à manifester la joie que nous a causée la naissance de cette sœur cadette et à féliciter vivement les hommes de foi et d'action qui ont pris l'initiative de cette œuvre. Il faudrait être bien aveugle pour ne pas comprendre l'importance suprême de l'école. Or ce n'est que par l'association que nous préserverons l'instituteur catholique des dangers qui le menacent. Si vous ne lui ouvrez pas une société chrétienne, si vous ne lui offrez point quelque revue pédagogique d'une doctrine saine, si vous ne faites rien pour lui assurer les avantages matériels que d'autres lui présentent pour le gagner; si, en un mot, vous l'abandonnez à lui-même, dans son isolement il ira inévitablement à d'autres sociétés, à d'autres revues où ses convictions religieuses seront battues en brèche, où il subira une funeste influence au double point de vue religieux et politique. N'avons-nous pas vu, dans cerains Congrès scolaires de la Suisse allemande, les doctrines maté-

rialistes les plus abjectes s'affirmer sans soulever la moindre protestation. D'autre part l'art. 27 de la Constitution fédérale n'est-il point comme une épée de Damoclès suspendue sur nos têtes? Ce n'est que par un surcroît d'efforts et de vigilance que nous échapperons à la centralisation fédérale qui menace nos écoles. Nous unir pour être plus forts et pour empêcher les défections dans nos rangs, élever le niveau de l'instructiou de l'enfance pour faire honneur à nos cantons catholiques, former des instituteurs toujours plus dignes, plus dévoués et plus capables, tels sont les moyens les plus sûrs de conserver le dernier rempart de notre autonomie cantonale sur le terrain de l'instruction populaire. R. H.

PARTIE PRATIQUE

CONCOURS DE RELIGION [1]

Concours de l'archidiocèse de Malines

I. *a)* Pour quelle fin l'homme a-t-il été créé de Dieu?
b) Quelle fut la réponse de Jésus au jeune homme qui lui demanda : « Maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle? »
c) Quelle est la principale jouissance des bienheureux dans le ciel?
d) Comment se fait-il que tous les hommes ne se sauvent pas?

II. *a)* Ecrivez les articles du Symbole des Apôtres qui traitent de Jésus-Christ, de son incarnation, de sa passion et de sa mort.
b) Comment Jésus-Christ fut-il figuré dans l'Ancien Testament par Isaac, Joseph et Moïse? — (Un trait de ressemblance pour chaque personnage suffit.)
c) Quels sont les miracles que Jésus-Christ a opérés?
d) Quel événement miraculeux célébrons-nous le jour de Pâques? Comment Jésus-Christ avait-il prédit ce miracle?

III. *a)* Qu'est-ce que l'Eglise?
b) Dans quelles circonstances et par quelles paroles Pierre fut-il établi chef suprême de l'Eglise?
c) Qui sont les successeurs : 1° de saint Pierre; 2° des autres Apôtres; 3° des soixante-douze disciples de Jésus-Christst?
d Quel est le sens du mot *Eglise* dans la question suivante : « Sommes-nous obligés de garder les commandements de l'Eglise? »

VI. *a)* Pourquoi pouvons-nous implorer avec confiance le secours de la Sainte-Vierge?
b) Quand et comment Jésus-Christ nous donna-t-il Marie pour Mère?

[1] Comme l'autorité spirituelle a autorisé les instituteurs à expliquer le catéchisme, nous croyons devoir donner des leçons-modèles de religion.